

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



Ville d'ESCAUDAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 JUIN 2026
CONVOCATION EN DATE 17 JUIN 2026

DÉLIBÉRATION N° 07/06/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir : MM. WILLIATE Karine donne pouvoir à Mme DESCAUDIN Nathalie, BENAMARA Ali donne pouvoir à Mme RISBOURG Dominique.

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme. VILCOT Martine

OBJET : Personnel communal –Organisation du temps de travail - Modification du règlement relatif à la mise en place de la journée de travail avec horaires variables pour les agents des services administratifs

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération n°05/01/2022 du 1er mars 2022 relative au temps de travail (1607 h) ;

Vu la délibération en date n°05/04/2025 du 24 juin 2025 relative à la mise en place de la journée de travail avec horaires variables pour les agents des services administratifs ;
Considérant qu'à cet effet, un règlement a été établi et que celui-ci précise qu'une phase expérimentale de 6 mois est prévue avant son adoption définitive ;

Considérant que cette phase d'expérimentation est terminée et que les agents administratifs ont émis le souhait de quelques ajustements ;
Considérant qu'il peut être donné suite à cette demande ;
Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 17 juin 2026,
Vu le projet de règlement ci-annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le règlement ci annexé.

PRECISE qu'il prend effet à compter du 1^{er} juillet 2026, sous réserve que la modification des paramètres soit opérationnelle à cette date, et qu'il remplace celui précédemment adopté par délibération du 24 juin 2025 précitée.

RAPPELLE que :

- Tout dispositif d'horaires variables doit respecter, sauf dans les cas de dérogation réglementaires, les garanties minimales en matière de temps de travail, telles que prévues par le décret susvisé du 25 août 2000 (notamment la durée du temps de travail, les amplitudes, les pauses obligatoires...).

- Toutes situations non prévues par le règlement intérieur seront soumises à l'attention de Madame le Maire pour prise de décisions.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine (pouvoir remis à Mme DESCAUDIN Nathalie), CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, BENAMARA Ali (pouvoir remis à Mme RISBOURG Dominique), SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



MERCIER Catherine

La Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'VILCOT Martine', written over a faint circular stamp.

VILCOT Martine

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 01/07/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260623-05_07_2026-DE

Date d'affichage : 06/07/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine